Image not found or type unknown

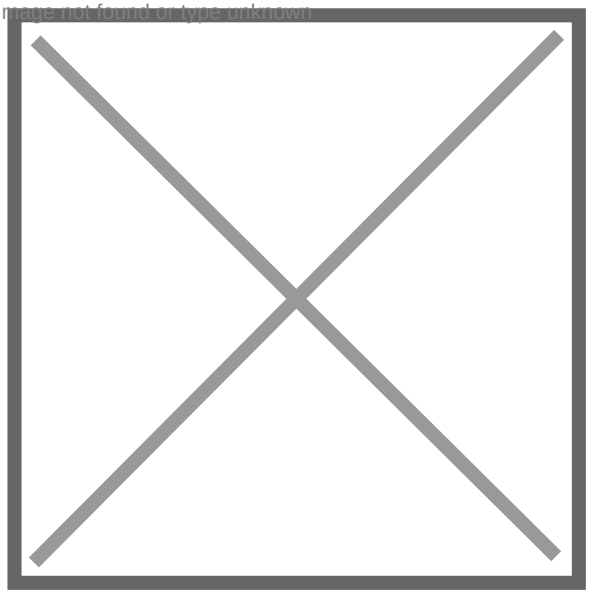

Mon mari roule sans permis

Par **gigi**, le **06/04/2011** à **08:33**

Bonjour,
J'ai entendu dire qu'on ne devait pas prèter son véhicule à une personne,tout en sachant qu'il n'était plus titulaire de son permis!
Est ce vrai? et quels risques?
J'ai déjà eu mon compte bancaire bloqué suite à une infraction,que je n'avais pas commise,moi, mais mon mari!!!
Etant donné que la voiture est à mon nom et l'assurance également!
J'ai peur qu'on me bloque mon compte ,en cas de problèmes plus graves!

Par **corima**, le **06/04/2011** à **09:38**

Bonjour,

Logiquement, non, on ne prete pas son vehicule à une personne si on sait qu'elle n'a pas de permis, c'est une question de responsabilite, et pour vous, et pour lui.
Vous ne savez pas lui dire non !

Je vous l'ai deja dit, s'il a un accident, il sera le seul responsable penalement, mais les degats sur votre voiture sera à votre charge. Idem pour les amendes pour les fashs par exemple, à moins que vous les contestiez, prouviez que c'etait un homme à votre place.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés